

permanence. Environ un cinquième (1,570) des émigrants nés au Canada étaient des hommes d'âge productif, c'est-à-dire entre 20 et 59 ans. En ce qui concerne la profession, le principal groupe était celui des professions libérales et techniques (947), suivi des employés de bureau et travailleurs assimilés (384), et des ouvriers de métier et assimilés (229). Par ailleurs, 4,819 personnes, soit 65.9% du total, étaient des femmes au foyer, des enfants ou d'autres personnes n'ayant déclaré aucune profession. Sur l'ensemble, 39.7% avaient moins de 20 ans.

4.9.3 Migrations internes

En se déplaçant d'un lieu de résidence à un autre à l'intérieur des frontières nationales, les personnes établissent divers mouvements migratoires qui diffèrent quant à leur intensité et à leur direction. Ces mouvements internes ont des effets marqués sur les économies régionales et exercent une influence sur l'évolution future de la croissance démographique. Il importe donc d'essayer de mesurer ces divers courants migratoires, par exemple des centres ruraux vers les centres urbains, des villes vers les banlieues, d'une province ou d'une région économique vers une autre.

Migrations selon la province de naissance. Les chiffres du recensement sur la province de naissance donnent une idée des mouvements migratoires internes, si l'on compare le nombre de personnes nées dans une province donnée par rapport à leur province de résidence actuelle. Ces chiffres n'indiquent pas la fréquence des mouvements migratoires et ne visent que les Canadiens de naissance vivant actuellement dans une province donnée, mais ils reflètent néanmoins dans une certaine mesure les résultats des principaux mouvements des Canadiens de naissance d'une province à l'autre au cours des années.

Les données du recensement de 1971 (tableau 4.64) montrent que l'Ontario, l'Alberta et la Colombie-Britannique ont enregistré des gains nets de Canadiens de naissance en provenance d'autres provinces, tandis que le reste des provinces a subi des pertes nettes (ces renseignements n'ont pas été demandés dans le recensement de 1976). En 1971, c'est à Terre-Neuve et au Québec que les proportions de personnes nées dans une autre province étaient les plus faibles (3.3% et 4.6% respectivement), tandis que la Colombie-Britannique avait la proportion la plus forte (37.4%). Ces pourcentages reflètent un faible taux de migration de Canadiens de naissance à destination des deux premières provinces et un taux de migration élevé à destination de la dernière. Par ailleurs, ce sont les personnes nées en Saskatchewan qu'on risquait le plus de retrouver dans une province autre que leur province de naissance (40.0%), alors que pour le Québec et l'Ontario on observait les proportions les plus faibles, soit 6.1% et 7.4% respectivement. Ces pourcentages reflètent un taux élevé de migration vers une autre province chez les personnes nées en Saskatchewan, et des taux faibles chez les Québécois et les Ontariens de naissance.

Migrations selon le lieu de résidence cinq ans plus tôt. Les estimations les plus utiles peut-être sur les mouvements migratoires internes sont celles qui résultent de l'introduction dans les recensements nationaux de questions visant à déterminer le lieu exact de résidence de chaque personne à la date du recensement effectué cinq ans plus tôt. En comparant ce lieu avec le lieu de leur résidence actuelle, il est possible d'estimer la taille et les caractéristiques de la population migrante, ainsi que la direction du mouvement migratoire au cours de la période observée. Des questions de ce genre avaient été insérées dans les recensements du Canada de 1961, 1971 et 1976. Les données sur les tendances migratoires des dernières années, d'après les recensements de 1961 et 1971, ont été publiées dans des monographies (nos 99-548 et 99-557 au catalogue), des profils (no 99-705 au catalogue) et dans d'autres études (nos 99-513 et 99-514 au catalogue). Les tableaux 4.65 et 4.66 présentent quelques résultats sommaires du recensement de 1976, qui contiennent notamment des données sur le lieu de résidence cinq ans plus tôt, c'est-à-dire le 1^{er} juin 1971.

Le tableau 4.65 résume la situation de la population vis-à-vis de la migration en 1976, d'après le lieu de résidence en 1971. Il montre que près de la moitié (48.5%) des Canadiens âgés de cinq ans et plus en 1976 ne demeuraient pas dans le même logement que cinq ans plus tôt (personnes ayant déménagé). Au total, 23.5% avaient déménagé